



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2872

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Marie-Josée Mastromonaco)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 16 octobre 2017

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e Sylvie Gallant, secrétaire générale adjointe

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 75.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION

